

**Proposition de mobilisation du Fonds Social Européen
en vue d'actions d'insertion professionnelle**

CP/2020/126

Service chef de file :

L - Mission aménagement, développement et emploi
L11050 - Cellule FSE

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver 2 avenants aux conventions d'attribution de crédits du Fonds Social Européen (FSE), l'un pour la période 2017 - 2019 à conclure avec l'association MOBILEX et l'autre pour la période 2018 - 2020 à conclure avec l'association ENTRAIDE EMPLOI.

Il propose de modifier, d'une part, le plan de financement de l'action portée par l'association MOBILEX en engageant 105 514,45 € en lieu et place des 126 308,34 € initialement conventionnés et, d'autre part, permettent l'élargissement de la portée géographique de l'action conduite par ENTRAIDE EMPLOI, sans aucun impact sur son plan de financement initial.

**1. UNE ENVELOPPE FINANCIERE DE PRES DE 25 M€ AU SERVICE DE LA
POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION SUR LA PERIODE 2014-2020**

En sa qualité de chef de file de l'action sociale notamment dans le cadre des attributions de la collectivité au titre de l'insertion des allocataires du RSA, le Département du Bas-Rhin, au terme d'une concertation partenariale avec l'Etat, s'est vu doté de 24 678 400 euros au titre du Fonds Social Européen (FSE) pour la programmation européenne 2014/2020 (délibération n° CG/2014/63 de l'assemblée plénière du 8 décembre 2014).

Cette enveloppe financière s'inscrit dans l'objectif européen de lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. En mettant l'accent sur la préparation et l'accès à l'emploi, elle permet de renforcer la politique d'insertion du Département du Bas-Rhin.

La mobilisation de ces crédits FSE produit un effet levier sur les actions financées par le Département tant en termes de volume de personnes accompagnées plus important, mais également de nouvelles modalités d'insertion du public (accompagnement collectif, modules spécifiques de préparation à l'entreprise et à l'emploi, suivi en entreprise et tutorat).

Dans le respect des orientations stratégiques du Département, cette enveloppe est pour partie affectée à des opérateurs extérieurs dans le cadre de leurs actions d'accompagnement et d'insertion professionnels, et pour partie aux actions d'insertion professionnelle menées en interne par le Département lui-même.

2. DES CONVENTIONS DE CO-FINANCEMENT FSE SUR LA PERIODE 2017 - 2020 EN FAVEUR D'ASSOCIATIONS VISANT L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le Département a fait le choix d'appuyer sa politique d'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires du RSA, co-financée par le FSE, sur plusieurs dispositifs : la levée des freins à l'emploi, l'accompagnement pour l'inclusion active des jeunes, l'accompagnement professionnel renforcé, l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise, les chantiers d'insertion, l'aide aux recrutements des entreprises et le développement de la clause d'insertion dans les marchés publics.

Ainsi, deux associations ont notamment répondu aux appels à projets départementaux parus respectivement en 2017 et en 2018 :

- l'association MOBILEX, pour une action relevant du dispositif de la levée des freins à l'emploi, en favorisant la mobilité des bénéficiaires du RSA ;
- et l'association ENTRAIDE EMPLOI, dont l'action émerge au dispositif d'accompagnement professionnel renforcé.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur action, ces opérateurs de l'insertion ont sollicité l'aménagement par voie d'avenant de leur convention initiale conclue avec le Département du Bas-Rhin. Conformément à l'article 9 de la convention qui lie le Département à la structure, une demande d'avenant peut être formulée pour la modification du plan de financement jusqu'à 9 mois après la date de fin de la convention.

2.1. Proposition de modifier l'échéance d'une action portée par l'association MOBILEX

Par la convention FSE signée le 31 octobre 2017, le Département s'est engagé, pour la période 2017-2019, à soutenir le projet « Intégrer la mobilité dans la construction des parcours vers l'emploi » porté par l'association MOBILEX de Bischwiller, par des crédits européens à hauteur de 126 308,34 € au total.

Les actions menées dans le cadre de ce projet concernent, d'une part, le conseil et l'accompagnement à la mobilité des accompagnants, référents professionnels de publics sur le territoire du Bas-Rhin (action de soutien aux structures), et d'autre part, l'accompagnement individuel au projet d'autonomie (action de soutien aux personnes).

La demande d'avenant vise la modification du périmètre temporel de la deuxième action du projet portant sur l'accompagnement individuel au projet d'autonomie dont la date de fin est ramenée au 31/12/2018 au lieu du 31/12/2019, comme initialement prévu. En effet, cette dernière action, touchant un public essentiellement issu des quartiers prioritaires de la Ville de Strasbourg, s'insère déjà dans un projet plus large conventionné avec du FSE de l'Eurométropole de Strasbourg pour les années 2019 et 2020. Ainsi, pour éviter tout risque de double financement, cette action de soutien aux personnes en 2019 ne peut plus être financée avec du FSE du Département.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente de maintenir le financement de cette action par des crédits européens pour les années 2017 et 2018, pour respectivement 42 058,34 € et 41 511,11 € et de revoir à la baisse la part du financement européen de l'année 2019, à hauteur de 21 945,00 €, soit une diminution de 20 793,89 €.

La modification du périmètre temporel de l'action de soutien aux personnes impactant

l'économie du plan de financement, il est proposé à la Commission Permanente d'approuver cette modification et d'autoriser la signature de l'avenant à conclure avec l'association MOBILEX, par lequel l'engagement global du FSE pour 2017-2019 est porté à 105 514,45 €, en diminution par rapport au montant initial.

2.2. Proposition de modifier le périmètre géographique de l'action conduite par ENTRAIDE EMPLOI

Par la convention FSE signée le 1^{er} août 2018, le Département s'est engagé, pour la période 2018-2020, à soutenir le projet « Mobilisation vers l'emploi d'allocataires du RSA âgés de 30 ans et moins » porté par l'association ENTRAIDE EMPLOI de Monswiller, par des crédits européens à hauteur de 108 442,98 € au total.

L'association ENTRAIDE EMPLOI avait initialement choisi de cibler le public issu du territoire ouest du Département et vivant sur l'une des communes de la Communauté de commune du Pays de Saverne.

Toutefois, après avoir touché 74 bénéficiaires du RSA sur ce périmètre au total pour les années 2018 et 2019, ENTRAIDE EMPLOI souhaite étendre son action, pour 2020, à 26 jeunes résidant sur le territoire d'intervention de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale Ouest, comprenant les cantons de Saverne, Ingwiller et Bouxwiller. Cette modulation du périmètre géographique de l'action n'impacte pas le plan de financement initialement validé.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente d'approuver ce nouveau périmètre d'intervention de l'action sur 2020 et d'autoriser la signature de l'avenant à conclure avec l'association ENTRAIDE EMPLOI.

-

La commission Emploi, Insertion, Logement réunie en date du 5 mars 2020 a émis un avis favorable à ces propositions.

Identifiant de l'AE	Libellé de l'AE	Montant de l'AE	Montant disponible sur l'AE (non engagé)	Montant proposé
FSE2017-20 2018-1	AIDES VERSEES AU TITRE DU FSE 2017-2020	13 794 541,33 €	2 716 262,64 €	- 20 793,89 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE), :

- *autorise l'association MOBILEX de Bischwiller à réviser le périmètre temporel de l'une des deux actions constituant l'opération qu'elle porte intitulée « Intégrer la mobilité dans la construction des parcours vers l'emploi » et d'y mettre un terme au 31/12/2018 ;*
- *approuve la modification de l'engagement financier FSE effectué au profit de l'association MOBILEX de Bischwiller, dont la convention initiale, octroyée par la délibération de la Commission Permanente n° CP/2017/414 du 9 octobre 2017, prévoyait 126 308,34 € pour la période 2017 – 2019 ;*
- *décide de réviser le montant total des crédits européens pour l'association MOBILEX de Bischwiller à la somme de 105 514,45 €, correspondant à une ventilation annuelle de 42 063,34 € en 2017, 41 511,11 € en 2018 et 21 945,00 € sur 2019 ;*
- *approuve l'avenant n°1 à conclure avec l'association MOBILEX joint en annexe 1 au présent rapport.*
- *autorise l'association ENTRAIDE EMPLOI de Monswiller à modifier pour 2020 le périmètre géographique de l'action qu'elle porte intitulée « Mobilisation vers l'emploi d'allocataires du RSA âgés de 30 ans et moins », en l'étendant au territoire d'intervention de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale Ouest, comprenant les cantons de Saverne, Ingwiller et Bouxwiller et dont la convention initiale a été approuvée par la Commission Permanente n° CP .2018.224 du 09/07/2018 ;*
- *approuve l'avenant n°1 à conclure avec l'association ENTRAIDE EMPLOI joint en annexe 2 au présent rapport,*
- *autorise son Président à signer ces deux avenants.*

Strasbourg, le 30/04/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY